

Reconversion réussie avec Cap Emploi



Stéphanie Foraz, de Cap Emploi, a accompagné Frédéric Delattre et Maxime Jouet, son employeur, dans le dispositif de maintien dans l'emploi.
(Le Télégramme/Samuel Uguen)

Cap Emploi 22 œuvre pour le maintien en emploi des personnes qui risquent une inaptitude à leur poste de travail. Exemple d'une reconversion réussie à l'entreprise Jouet de Loudéac.

Frédéric Delattre était solier-moquettiste depuis quinze ans au sein d'Espace Revêtements Jouet, SARL de douze salariés, installée dans la zone de Ker-d'Hervé. En février 2018, le salarié a été arrêté à la suite de problèmes physiques. Au fil des mois, ses pathologies se sont révélées très sérieuses. Le solier ne pouvant plus porter de charge, son emploi s'en trouvait menacé. Alerté par le médecin-conseil, Romain Chiron, médecin du travail, a signalé le cas du patient à Cap Emploi 22* dont la mission est « d'accompagner vers et dans l'emploi les personnes handicapées et leurs employeurs ».

Stéphanie Foraz, conseillère maintien et transition professionnelle de Cap Emploi, s'est saisie du dossier. Avec Maxime Jouet, patron d'Espace Revêtements, elle a étudié les possibilités de reclassement. « Le rôle de Cap Emploi c'est, à partir des idées du chef d'entreprise, d'étudier leur faisabilité », détaille Corinne Chapel, directrice d'Ohé Prométhée.

« On le sent investi et heureux de retravailler »

L'employeur, le salarié et la conseillère ont étudié la possibilité de reconversion du solier en vendeur, une place se libérant dans la société. Et afin d'utiliser ses connaissances techniques, le poste a été repensé avec une partie conduite de travaux.

Un contrat de rééducation, assorti d'aides financières, a été mis en place afin que le salarié puisse bénéficier d'une formation et d'un tutorat, sans que ce soit préjudiciable à son employeur. « L'aide nous a permis de démarrer. S'il n'y avait pas eu cette aide, je ne suis pas sûr que je l'aurais fait », avoue franchement Maxime Jouet, ravi que cette solution ait pu être trouvée.

Le 21 septembre, après 19 mois d'arrêt, Frédéric Delattre a pu commencer une nouvelle vie professionnelle, sans quitter son entreprise. « Repartir à zéro, sur un nouveau métier, sans expérience, sans diplôme, c'était un peu l'angoisse », confie le nouveau vendeur, soulagé. Maxime Jouet est lui aussi satisfait de cette reconversion : « Ça se passe très bien, comme il a les connaissances techniques, il sait de quoi il parle. On le sent investi et heureux de retravailler ».

* Cap emploi est un programme de l'État, porté par Ohé Prométhée dans les Côtes-d'Armor, financé par l'Agephip, le FIPHP et Pôle emploi.